ORGANISATION ET ENJEUX DU SERVICE

COMMISSIONS, TRAVAUX, SÉCURITÉ ET TRAJECTOIRE DES PRIX

CALENDRIER ET OBJECTIFS DES COMMISSIONS ET ORGANISATION



1er lundi du mois (de 18h30 à 20h30)



9 à 10 commissions/an



Objectifs :

- suivi régulier de la vie du service et des enjeux qualité eau *
- prises de décisions pour arrêter des choix collectifs
- Transparence sur la vie du service, le retour des usagers

FONCTIONNEMENT TYPE D'UNE COMMISSION

- 1 sujet de prise de connaissance (ex: prix des redevances, qualité de l'eau)
- 1 sujet de fond (ex: trajectoire des prix, planification)
- Point sur la vie du service, dégrèvements, visites de sites
- Ouverture à d'autres propositions
- Propositions de sujets à aborder ?

PROCESSUS DE COORDINATION



Avertir la commission très en amont des souhaits de travaux communaux (enjeux de planification budgétaire et d'eventuelles subventions)



Importance de la planification et des documents directeurs en intégrant les défis budgétaires et en poursuivant la volonté de désendettement du service.

DOCUMENTS DIRECTEURS ET PROJETS EN COURS

PCAET(Plan Climat Air Energie Territorial) , CTEC (Contrat Territorial Eau Climat en cours avec l'AERM, Agence de l'Eau Rhin Meuse)sécurité Vigipirate, Code de la santé publique, code l'environnement, code de l'urbanisme, règlements de service (AEP, EU, EP)

Dossiers engagés (ex: SDAEP (Schéma Directeur Adduction Eau Potable) , sécurisations (Plan sécheresse) , SDA (Schéma Directeur Assainissement), Groupe de travail eau Climat avec Terre de Lorraine

PLAN VIGIPIRATE ET RÈGLEMENTS:

LE 20 FÉVRIER 2014, LE GOUVERNEMENT A ANNONCÉ LE NOUVEAU PLAN VIGIPIRATE, PLACÉ SOUS L'AUTORITÉ DU PREMIER MINISTRE. IL NE SERA PLUS ORGANISÉ AUTOUR D'UNE ÉCHELLE DE COULEURS.



- MESURES DE SÉCURITÉ EN VIGUEUR
- LE PLAN VIGIPIRATE IMPOSE DES MESURES DE PROTECTION DE L'EAU DESTINÉE À L'ALIMENTATION HUMAINE. LA SURCHLORATION DE L'EAU EST UNE DES MESURES PRÉVUES. ELLE A POUR OBJECTIF DE RÉDUIRE L'ACTIVITÉ DE LA TOXINE BOTULIQUE EN CAS DE CONTAMINATION DU RÉSEAU PAR UNE ACTION TERRORISTE. ELLE PERMET AUSSI EN CAS DE BAISSE IMPORTANTE DE LA TENEUR EN CHLORE, DE DÉCELER UNE ÉVENTUELLE CONTAMINATION BIOLOGIQUE. CETTE OBLIGATION EST IMPOSÉE PAR LES PRÉFETS AUX EXPLOITANTS DE TOUTES LES UNITÉS DE DISTRIBUTION D'EAU. LA CONCENTRATION MINIMALE EN CHLORE LIBRE RÉSIDUEL DOIT ÊTRE DE 0,3 MG/LITRE (OU 0,15 MG/LITRE DE BIOXYDE DE CHLORE) EN SORTIE DES RÉSERVOIRS ET DE 0,1 MG/LITRE (OU 0,05 MG/LITRE DE BIOXYDE DE CHLORE) EN TOUT POINT DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE. EN CAS DE PASSAGE AU NIVEAU « ALERTE ATTENTAT », L'EXPLOITANT DOIT ATTEINDRE DES CONCENTRATIONS PLUS IMPORTANTES SAUF DÉROGATION SOLLICITÉE AUPRÈS DU PRÉFET.
- RÈGLEMENTS APPLICABLES : HTTPS://WWW.SGDSN.GOUV.FR/VIGIPIRATE

SDAEP ET PLAN D'ACTIONS

- POURSUITE DES SÉCURISATIONS, VOLONTÉ 2 RESSOURCES DIFFÉRENTES PAR COMMUNES :
  - LIAISONS RÉALISÉES :
    - PONT SAINT VINCENT / SEXEY AUX FORGES
    - THELOD /MARTHEMONT
    - FLAVIGNY SUR MOSELLE /FROLOIS
  - LIAISONS EN COURS DE CONSULTATION:
    - MESSEIN, LIAISON RUE DU CHÂTEAU RUE CURIE
    - MESSEIN , LIAISON RUE DU LAC USINE DE MESSEIN
    - BAINVILLE /MAIZIERES : FIN DE LIAISON
  - LIAISONS EN COURS D'ÉTUDE ET CHIFFRAGE :
    - RICHARDMENIL /FLAVIGNY SUR MOSELLE
    - MARON /SEXEY AUX FORGES
- SORTIE DU SYNDICAT SEPS : NOUVELLE LIAISON À ÉTUDIER, LIAISON FROLOIS/PIERREVILLE/PULLIGNY ET LA SÉCURISATION DES EXHAURES DE MINES DE MARON ET PSV

TRAJECTOIRE DES PRIX DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT



Évolution des coûts, enjeux financiers (guerre en Ukraine +35% sur les fournitures, conflit actuel +15%)

SISPEA : site comparative des coûts des services de l'eau



Partage des financements lors des travaux de renouvellement de conduite dans les projets communaux ou d'augmentation de diamètre (ex: 50% de la conduite)

STEP DE THÉLOD ET TRAVAUX GLOBAUX

- EXPLICATION DES TRAVAUX, CALENDRIER, IMPACTS:
  - CONSTRUCTION DE LA STEP DE THELOD TERMINÉE LE 30/5/26
  - RÉSEAU DE TRANSFERT DE THELOD EN COURS
  - PROBLÉMATIQUE DES BRANCHEMENTS ENEDIS

SCHÉMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT ET RUISSELLEMENT

GESTION DES EAUX PLUVIALES, ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX :

NOUS DEVONS DÉFINIR LES PLANS D'ACTION SUIVANT LES ZONAGES D'ASSAINISSEMENT DEJÀ ETABLIS ET À VENIR (PIERREVILLE) , EN INTEGRANT LES ENJEUX DE CHANGEMENT CLIMATIQUE, SYSTEMATISATION DE L'INFILTRATION À LA PARCELLE, PRISE EN COMPTE DES DÉRACCORDEMENTS DANS TOUS LES PROJETS QUELQUE SOIT LA TAILLE DU PROJET

CONTACTS

- ORGANIGRAMME DU SERVICE

NUMÉROS À JOINDRE (DOCUMENT DIFFUSÉ) :

PÔLE ACCUEIL SECRÉTARIAT

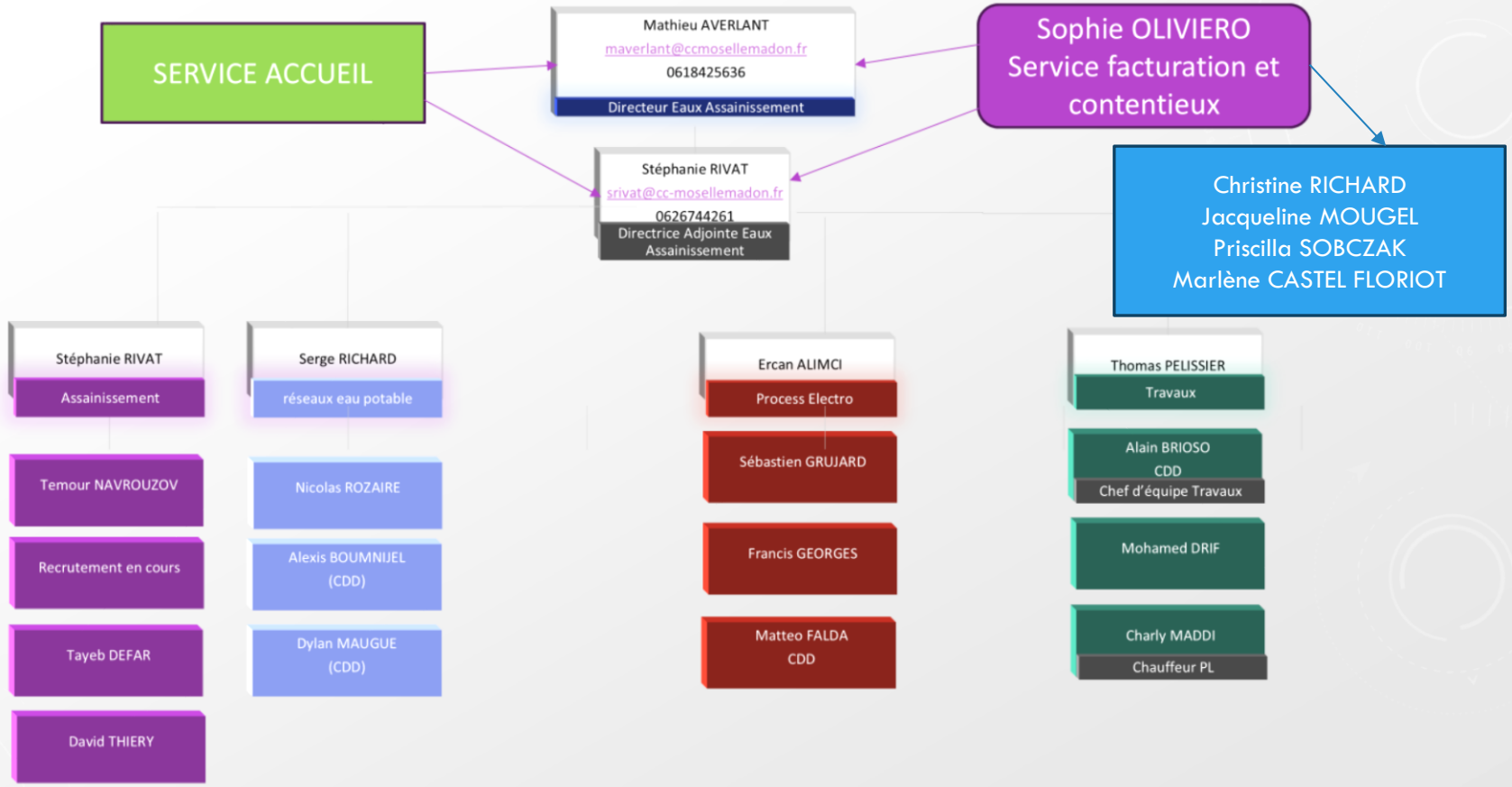
TÉL. : 03.83.26.45.00

- DEMANDES COURANTES :
  - CRÉATION DE BRANCHEMENTS À TRANSMETTRE, DÉFAUT DE PRESSION, QUALITÉ EAU, ÉCOULEMENT , DEMANDE DE DEVIS, …..
  - AVALOIRS À TRAITER, ÉTABLIR UNE LISTE ADRESSE ET LA TRANSMETTRE PAR MAIL (OPTIMISATION DES TOURNÉES POUR RÉDUIRE LES COUTS DES DÉPLACEMENTS DU CAMION)

  - CONTACT@CC-MOSELLEMADON.FR OU FACTURATION@CC-MOSELLEMADON.FR

  - ASTREINTE CADRE EN DEHORS DES HORAIRES DE BUREAU OU JOURS NON TRAVAILLÉS:
  - NUMÉRO UNIQUE : 06_14_54_95_94
    MAVERLANT@CC-MOSELLEMADON.FR
  - SRIVAT@CC-MOSELLEMADON.FR

ORGANIGRAMME DU SERVICE EAUX ET ASSAINISSEMENT CCMM





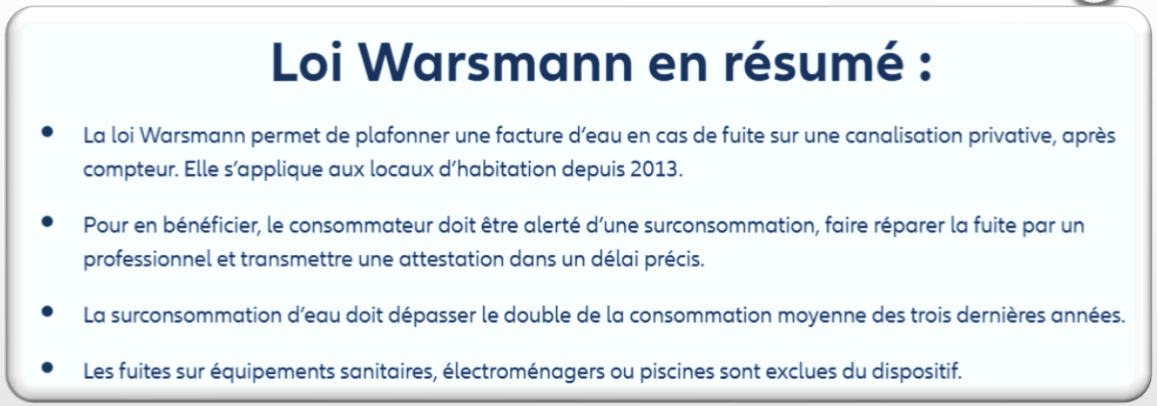
OUTILS DE COMMUNICATION

- NEWSLETTERS, PANNEAU POCKET, ANALYSES ANNUELLES (FICHES FACTURES, SITE INTERNET, FICHES DESCRIPTIVES PAR COMMUNES)

- HTTPS://WWW.CC-MOSELLEMADON.FR/FR/INFOS-PRATIQUES-EAU-ASSAINISSEMENT.HTML
- HTTPS://WWW.SERVICE-PUBLIC.GOUV.FR/PARTICULIERS/VOSDROITS/R11461

DÉGRÈVEMENTS ET PROPOSITIONS

- PROCESSUS DE DÉGRÈVEMENT :



- TOUS LES AUTRES DÉGRÈVEMENTS SONT DISCUTÉS EN COMMISSION, LA COMMISSION PROPOSE UN AVIS, VALIDÉ EN BUREAU EXÉCUTIF COMMUNAUTAIRE

- APPEL À PROPOSITIONS POUR LES PROCHAINES COMMISSIONS

TOURNÉE DES COMMUNES ET SUJETS À VENIR



Tournée des communes (priorité aux nouveaux maires), le service prend contact via les coordonnées des mairies



Sujets de prise de connaissance: prix des redevances, ressources, qualité de l'eau, etc.



Sujets de fond à trancher avant décembre

DÉGRÈVEMENTS

- DISCUSSION SUR LES DOSSIERS DE DÉGRÈVEMENTS QUI NE SUIVENT PAS LA LOI WARSMANN

CONCLUSION ET QUESTIONS



RÉSUMÉ DES POINTS CLÉS



OUVERTURE AUX QUESTIONS ET ÉCHANGES